



Cette année, le recensement se déroule dans notre commune. Dix-huit agents recenseurs ont été recrutés par la mairie de Bellerive pour effectuer le recensement de la population qui se déroulera du jeudi 15 Janvier au samedi 14 février 2015.

Du mardi 6 Janvier après-midi au lundi 12 Janvier, ils vont effectuer une tournée de reconnaissance pour repérer les logements à recenser et déposer dans chaque boîte aux lettres un courrier d'information.

A compter du jeudi 15 Janvier, ils se rendront à votre domicile pour vous remettre les documents pour vous faire recenser, en ligne ou sur papier. Chaque agent sera muni d'une carte officielle avec photo. Réservez-lui un bon accueil.

Si vous n'avez pas eu la visite de l'agent recenseur Jeudi 5 février, si vous devez vous absenter durant la période du recensement, si vous souhaitez obtenir des renseignements complémentaires, veuillez prendre contact avec les coordonnateurs communaux de la mairie – Mmes SAUZEDDE Claudine ou GUILLAUME Brigitte au 04.70.58.87.00 poste 157.

Le recensement, c'est utile à tous. Il permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Pour plus d'informations, consultez le site internet : [www.ville-bellerive-sur-allier.fr](http://www.ville-bellerive-sur-allier.fr)  
ou [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)